cette organisation et qui préfèrent au bout de trois ans mettre la Constitution en danger.

Il y a une différence sensible, vis-à-vis de l'étranger, entre l'augmentation que nous demandons de l'effectif de l'armée allemande sur le pied de paix et une augmentation de sept ans.

Il est absolument faux de prétendre que par le septennat nous projetons un monopole ou rien qui y ressemble.

Le reproche qui nous est fait, que nous voulons seulement évoquer une grande période de réaction, ne pourra influencer des personnes raisonnables.

La question du monopole qu'on a mise en avant ici a été traitée vendredi par le ministre des finances; il est dommage que M. Windthorst n'ait pas promis sur la foi du serment de ne jamais rien faire pour le rétablissement du royaume de Hanovre.

Nous aurons des monopoles quand nous aurons réellement la guerre et quand nos ressources financières seront épuisées.

Il a fallu les intransigeants dans l'Alsace-Lorraine pour établir une majorité. Comment pourrions-nous confier à une pareille majorité le sort de l'Allemagne ?

La dissolution nous était absolument imposée pour arriver à établir une situation normale.

En cela, nous avons agi avec une bonne foi entière et nous avons renouvelé notre appel au patriotisme du peuple allemand et à son attachement à la Constitution.

Tels ont été les mobiles qui nous ont dirigés et qui ne nous ont permis aucun retour.

AU CENTRE

Répondant aux assertions de M. Windthorst, le prince de Bismark a déclaré qu'il espérait que ce député dirait, comme chef de la majorité du Parlement, quelque chose de pratique, mais qu'il s'est trompé sur ce point.

M. Windthorst, a ajouté le chancelier de l'Empire, nous a fait un tableau de l'avenir auquel il n'a peut-être manqué que le servage. Je fournirai sans ambages les renseignements qu'on me demande.

Les gouvernements confédérés n'ont jamais songé à la suppression de la loi électorale. Ces assertions sont de simples manœuvres électorales.

M. Windthorst prétend que la sécurité de la dynastie est mise en danger par les démocrates socialistes. Pourquoi donc alors le Centre recheche-t-il sans cesse l'alliance de ces derniers? La plupart des démocrates socialistes ont été élus grâce à l'appui du Centre. Le Pape lui-même s'est prononcé au sujet de cette alliance entre le Centre et les démocrates socialistes.

Le pape est partisan du maintien de la paix et les électeurs en seront avertis encore avant les élections.

En proposant un septennat, nous avons, je le répète fait un compromis; car, autrement, nous aurions pu proposer l'éternat.

M. Windthorst s'est aussi servi de grands mots : il a parlé de monarchie absolue; ce sont là des paroles sans nulle portée.

Si le Reichstag est vraiment intelligent, s'il est réellement ami de l'Empire, il ne repoussera pas nos demandes modérées.

Je n'ai pas besoin du parti progressiste pour rester fidèle au Roi. Je ne crois pas au royalisme de surface.

Pourquoi repousse-t-on alors tout ce qui est demandé dans l'intérêt du pays ?

Je considère le but final du parti progressiste comme anti-monarchique et cachant le républicanisme. Je n'ai pas besoin de me défendre contre ceux qui m'accusent de vouloir introduire l'absolutisme en Prusse et en Allemagne.

Je ne me moque nullement de la fidélité des guelfes envers le roi; j'ai simplement attaqué leur système, qui consiste à cacher autre chose tout en montrant de pareils sentiments.

J'avoue même que je suis heureux d'avoir soulevé ce débat.

Je reconnais même m'être exprimé très librement en discutant ce sujet, mais je ne vois là dedans rien de défendu.

AUX PROGRESSISTES

Répondant à M. Ritchter, M. de Bismarck nie encore qu'il eu l'intention d'entroduire les monopoles.

Le chancelier a fait ensuite ressortir la conduite du parti progressiste.

C'est ce groupe, dit-il qui, lors de la guerre du Schleswig-Holstein, s'est mis du côté des Danois, qui a voté contre le Reichstag de l'Allemagne du Nord et contre la Constitution de l'Empire : c'est encore lui qui, en 1869, a proposé le désarmement et qui s'est prononcé contre tous les projets du gouvernement.

Ces projets ont cependant été mis à exécution et je crois, par conséquent, que j'aurai à appliquer le projet de loi militaire, bien que le parti progressiste y soit opposé.

La suite de la discussion est renvoyée à demain onze heures.

RÉSERVE DU CHANCELIER

Berlin, 24 janvier. — Les déclarations faites aujourd'hui par M. de Bismarck étaient absolument inattendues ; elle ont produit une très vive impression et l'on a beaucoup remarqué que le chancelier n'avait pas touché du tout à la politique étrangère.

On assure que le Reichstag sera convoqué dans les premiers jours du mois de mars.

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant spécial)

Paris, 22 janvier.

Encore des nouvelles belliqueuses. — Grande baisse aux Bourses de Paris et de Berlin. — Le manifeste de l'Empereur Guillaume.

La semaine commence mal. Ce sont, en effet, encore aujourd'hui, les préoccupations belliqueuses qui sont au premier plan. La Bourse est, ici, en pleine dégringolade et dans des proportions qui ne s'étaient jamais vues jusqu'à présent. Sur le marché de Berlin, le 4 1/2 prussien est en baisse de 6 points. La baisse y atteint également les autres valeurs.

C'est le bruit édité par le *Daily-News* et d'autres journaux anglais : «Que l'Allemagne est à la veille de demander à la France, sous une forme quelque peu péremptoire, des explications sur les mouvements des troupes françaises à la frontière de l'Est» qui semble la cause de cette panique.

Je dois ajouter que les armements de l'Autriche et certaines mesures de précaution militaire prises en ce moment en Belgique, sont également commentés dans le même sens.

De plus, il ne faut pas oublier qu'à Paris la spéculation allemande est prépondérante sur le marché de nos fonds publics et qu'elle est en ce moment, la répercution de ce qui se passe à Berlin et à Francfort. Or, dans toute l'Allemagne, les journaux mis en mouvement par M. de Bismarck, affectent de se montrer peu rassurés et la spéculation leur fait écho.

Voilà qui peut expliquer les tendances actuelles, et, cependant, il me faut ajouter que leur dernier mot ne parait pas encore avoir été dit. La lutte électorale, bien que déjà très chaudement engagée de l'autre côté des Vosges, n'est pas encore pourtant arrivée à son apogée; elle ne le sera qu'au moment où paraîtra le manifeste de l'Empereur Guillaume et c'est pour cet instant qu'il nous faut faire provision de sang-froid.

Nous n'attendrons, du reste pas longtemps, car on annonce à Berlin, pour les premiers jours de cette semaine, la publication de ce document, sur lequel les correspondances particulières donnent déjà de curieuses indications. On assure, en effet, que dans cette proclamation, le souverain demandera à tous ceux qui dépendent du gouvernement, à tous ceux qui ont servi une fois dans l'armée, c'est-à-dire à tous ses sujets, de voter en faveur des députés qui se déclareront favorables au septennat. Les élections du 21 février seront, en un mot, un véritable plébiscite.

Il ne faut pas s'étonner, d'ailleurs, de l'intervention du vieil empereur dans ces élections. Elle était de tradition naguère en Prusse, et cette tradition prussienne, il s'agit précisément de la faire accepter par toute l'Allemagne. On avait annoncé que les souverains des différents Etats fédérés adresseraient chacun une proclamation à leurs peuples. On dément aujourd'hui cette nouvelle, et il est clair qu'au point de vue où se placent l'empereur et le chancelier prince de Bismarck, ces proclamations à côté eussent été contraires à l'idée de l'unité de l'Allemagne, de l'unité de la souveraineté. Le gouvernement se promet un résultat certain de cette proclamation.

La question Boulanger

Après les bruits dont je viens de vous entretenir et la baisse de la Bourse, c'est la question Boulanger qui est sur le tapis, plus ardente qu'elle n'a jamais été. Il n'est pas douteux qu'elle ait été évoquée dans le Conseil de samedi par un des ministres, qui a cru devoir constater hautement, devant tous ses collègues, que le danger pour l'existence du cabinet résidait moins dans la situation budgétaire que dans le maintien à son poste du ministre de la guerre, attendu que les droites de l'Union des Gauches avaient l'intention, pour se débarrasser de l'honorable général, de provoquer une crise ministérielle.

Le ministre de la guerre a dit qu'il n'ignorait pas ces projets, mais qu'il saurait les déjouer en saisissant la première occasion de s'expliquer à leur sujet à la tribune.

Mais les coalisés le laisseront-ils faire? C'est peu probable! du moins à en juger par les déclarations que fait ce matin M. Jules Roche dans la *République française*.

Le *Journal des Débats* fait chorus de son côté, et son article, d'une vivacité extrême, pour qui connait la réserve de cet organe des républicains modérés, provoque tout un monde de commentaires.

L'*Intransigeant* répond de son côté, dans un article intitulé : *La Conspiration des poudres*, et il est vendu, à grands renforts de cris, dans toutes les rues de Paris.

Les autres journaux s'occupent, avec moins de bruit il est vrai, de la question Boulanger, mais enfin ils s'en occupent, et vous comprenez que, par suite de tout ce tapage, force est bien aux plus indifférents de s'entretenir de l'affaire.

Partira-t-il ou ne partira-t-il pas ? Telle est donc, à l'heure actuelle, l'interrogation générale. Il semblerait qu'en présence d'une conspiration dans laquelle seraient engagée la plus forte partie de la majorité républicaine et à laquelle les droites ne se montreraient pas autrement réfractaires, l'honorable général n'a plus qu'à prendre les devants, en donnant spontanément sa démission.

Cependant, il ne parait pas qu'il doive en être ainsi. Les radicaux ne cachent pas qu'ils font du maintien du général une condition *sine qua non* de leur concours. Pas de Boulanger, pas de concentration ! Et M. Goblet, M. Flourens et plusieurs de leurs collègues faisaient justement remarquer que dans la situation des crédits réclamés par le ministre de la guerre et les bruits répandus touchant nos rapports à l'ordre du jour avec l'Allemagne, le gouvernement manquerait aux notions les plus élémentaires du patriotisme en se séparant du général Boulanger. J'ajouterai que M. Jules Grévy personnellement estime qu'il est nécessaire que le portefeuille de la guerre ne change pas de titulaire.

Il se pourrait donc que toute cette campagne contre le général Boulanger n'aboutisse qu'à un coup d'épée dans l'eau. Mais, en cas d'insuccès, elle sera reprise, vos lecteurs peuvent en avoir la conviction, lorsque les circonstances seront plus favorables, après les élections pour le Reichstag allemand et le vote du septennat, par exemple.

L'élection de l'Yonne

Le résultat de l'élection de l'Yonne, c'est-à-dire la nomination de M. Laffon, radical, était prévu; aussi son principal intérêt, aujourd'hui, réside-t-il dans ce fait que l'opportunisme prépondérant au 4 octobre 1885 dans l'Yonne, y est aujourd'hui supplanté par le radicalisme. En effet, au 4 octobre, le candidat le plus favorisé de la liste radicale, M. Duguyot, n'obtenait que 17.982 voix et M. Laffon, qui venait après lui, 18.986. M. Paul Bert, troisième sur la liste opportuniste, en obtenait 36.031. Hier, M. Laffon a été élu par 34.142 suffrages contre 29.012, obtenus par M. Richard, opportuniste. Les votants d'hier étaient, d'ailleurs, au nombre de 68.752, sur 108.916 inscrits.

Les affaires bulgares

Voilà encore une fois l'Angleterre qui se met à la traverse pour empêcher un avancement des affaires bulgares. Le gouvernement russe a invité les puissances signataires du traité de Berlin à échanger leurs vues sur le règlement de ces affaires par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs à Constantinople, et tous les cabinets, sauf celui de Londres. ont adhéré sans réserve à cette ouverture. Lord Salisbury rattache, en effet, son adhésion à cette condition que les puissances s'entendent, avant tout, sur le choix du futur prince de Bulgarie, alors que la Russie exige, avant toute négociation, la retraite des gouvernants bulgares et l'élection d'une nouvelle Sobranié.

Or, il n'est pas difficile de prévoir que la restriction anglaise va encourager les regents de Sophia dans leur résistance. Ne font-ils pas déjà dire, par les journaux dont ils disposent « qu'ils vont se borner à ajourner la convocation de la Sobranié, jusqu'au moment où elle pourra être consulté sur le choix du prince désigné par les puissances.

La Bourse

La baisse qui s'est produite à la Bourse est considérable. C'est un véritable effondrement. Notre 3 0/0 notamment, perd 90 centimes et l'Italien 1 fr. 40. A ce que je vous ai dit, en commençant, au sujet des causes de cette baisse, je dois ajouter ceci : c'est que les ordres de vente venus de Berlin y ont beaucoup contribué ; ils se sont succédé comme s'il y avait un mot d'ordre, depuis le commencement jusqu'à la fin de la séance, et Londres a fait chorus, car les mêmes ordres ont également leur responsabilité dans la débâcle des cours de nos rentes.

Il importe de constater, d'ailleurs, que les éventualités se rattachant aux liquidations qui sont imminentes au stock exchange ainsi qu'à Berlin et qui commenceront ici d'aujourd'hui en huit, sont considérées comme constituant de nouvelles causes de baisse. En clôture, le 3 0/0 finit en baisse de 92 centimes, le 4 1/2 de 67 centimes et l'amortissable de 80 centimes. Après Bourse le 3 0/0 remonte de 5 centimes de 80,20 à 80,25.

Un démenti de M. Goblet

P.-S. — Après Bourse, on a répandu le bruit que M. Goblet, interrogé par plusieurs députés, avait opposé un démenti à l'article du *Daily News*, relatif à une demande d'explications de l'Allemagne au sujet de nos mouvements de troupes sur la frontière de l'Est.

Ce démenti était révoqué en doute, attendu que le *Daily-News* dit seulement que la demande d'explications est probable. Ce serait donc à une dépêche de l'agence Fournier qui a circulé en Bourse et disant que la demande d'explications était un fait accompli, que le démenti s'appliquerait ; mais alors, c'est la dépêche de l'agence Fournier qui seule serait déclarée inexacte.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du lundi 24 janvier

Présidence de M. FLOQUET, président

La séance est ouverte à 2 heures.

Le budget de l'Instruction publique

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget, ministère de l'instruction publique.

Discours de M. de Mackau

M, de Mackau. sur la discussion générale, rappelle que l'ancien cabinet avait reconnu la possibilité d'une bonne direction des affaires publiques avec les économies. Cette déclaration était faite pour encourager les partisans des économies. On en a déjà réalisé pour 6 millions.

En supposant que la Chambre persévère dans cette voie et arrive à faire pour 29 millions d'économies, que sera-ce en face d'un déficit qu'on évalue à 175 millions et que nous-mêmes nous chiffrons bien au-delà, entre 380 et 400 millions ? Il faut arriver à changer la politique elle-même, si on veut atteindre un résultat sérieux. Au ministère de l'instruction publique, on engage les dépenses avec une ardeur excessive.

En six ans on constate une progression rapide de 69 millions pour l'instruction publique, de 51 millions pour l'instruction primaire. Ce budget est-il arrivé au plein de sa situation ? Non : le rapporteur l'indique lui-même et signale les principales lacunes : les classes primaires, par exemple, l'enseignement supérieur primaire qui ne fait que de naitre les lycées de filles.

Le rapporteur propose une augmentation de 1,200,000 francs pour parer aux crédits des écoles primaires à ouvrir : l'orateur ne s'en plaint pas, mais il aurait pu demander le rétablissement d'autres crédits. La loi du 30 octobre va notamment occasionner un certain nombre de dépenses.

M. Riotteau, que entre en ce moment dans la salle, est accueilli par de vifs applaudissements sur les bancs du centre et de la gauche.

M. de Mackau dit qu'il ne lui plait pas de s'arrêter aux incidents, et continue sa discussion.

Il n'entre pas dans les vues de la Chambre d'appeler le concours de l'initiative privée ; on veut mettre l'Etat partout. Ce n'est pas seulement une idée fausse c'est aussi une idée ruineuse pour le budget comme pour l'enseignement.

Il n'y a que la liberté qui puisse donner la bonne méthode et le bon personnel à l'enseignement. Le monopole arrête toute émulation et il pèse lourdement sur les budgets de l'Etat et des communes.

On a écarté des conseils municipaux les plus imposés, on a surchauffé les communes pour les lancer dans la construction de monuments scolaires, hors de toute proportion avec les besoins. Cependant il y a maintenant 325.000 enfants de moins dans les écoles qu'en 1881.

M. Berthelot dit qu'au contraire il y a maintenant 30 ou 40 0/0 d'enfants en plus qui reçoivent l'instruction primaire.

M. de Mackau répond qu'il parle des enfants présents dans les écoles, tandis que M. le ministre parle des enfants inscrits. En somme, ce n'est pas une œuvre scolaire, c'est une œuvre politique et anti-religieuse qu'on poursuit.

L'obligation est inapplicable, la gratuité n'est qu'un leurre, puisque c'est toujours le contribuable qui paye, et même il paye plus cher. On n'a fait tant de sacrifices que pour réaliser la laïcité; mais l'idée religieuse ne disparaitra pas pour cela. Les pères de famille savent bien que la religion est le plus grand bien qu'ils puissent assurer à leurs enfants.

On a dit que l'opposition voulait faire deux Frances. On a vu le drapeau des zouaves pontificaux flotter à côté du drapeau tricolore, mais elle a le droit de réclamer la liberté. C'est le gouvernement quia voulu adopter un système d'exclusion et de persécution ; il a ainsi creusé l'abime entre lui et tous ceux qui croient à autre chose qu'à la force matérielle. Il est ainsi arrivé à ces lois scolaires qui ruinent et oppriment le pays.

Cependant la droite n'a pas hésité à voter pour le ministère dans toutes les circonstances où il s'est montré conservateur; elle continuera à servir ainsi les intérêts du pays et elle ne se lassera pas d'avertir le suffrage universel des dangers que fait courir à la France une politique intolérante.

Réponse de M. Burdeau

M. Burdeau, répondant aux critiques de M. de Mackau, déclare que la commission s'est attachée, non point à accroitre les dépenses de l'instruction, mais à trouver une meilleure répartition des crédits, dans l'intérêt de l'enseignement.

Les critiques de la droite, dit-il, se résument à 100.000 fr. d'économies, chiffre bien inférieur à celui indiqué d'une manière générale par M. d'Aillières, 35 millions. Les progrès de l'enseignement sont considérables et les sacrifices du pays ont porté leurs fruits.

Les Facultés de l'Etat comptent 17,000 étudiants et les Facultés libres n'en ont que 665.

M. de Mun. — Vous avez décapité les Facultés libres!

M. Burdeau termine en déclarant que le but de la commission est de propager l'instruction sans imposer de nouvelles charges au pays.

Réplique de M. de Mackau

M. de Mackau, répliquant, critique vivement l'œuvre de la Chambre relative aux nominations des instituteurs, elle a fait une œuvre de politique car les instituteurs ne sont pas indépendants.

M. Berthelot lit sa réponse.

La discussion générale est close.

Les articles

M. Viger défend un amendement au chapitre 1er, tendant, à une réduction de 90.000 francs sur 1.040.000 fr. Il déclare que des sommes relativement considérables sont prélevées sur ce chapitre pour couvrir des dépenses occultes.

M. Berthelot déclare que sur le désir de la commission, le personnel de l'administration du contrôle a été réduit ; ces suppressions lui ont été pénibles, mais il les a faites parce qu'il tient à satisfaire la Chambre et à agir avec sincérité.

M. d'Aillières se plaint des irrégularités commises par le ministre de l'instruction publique et qui sont une violation de la loi de finances de 1850. Si les abus ne cessent pas, dit il, c'est la faute de la Chambre qui est trop tolérante. Des crédits sont détournés de leur véritable affectation et servent à payer des gratifications aux employés de l'administration centrale.

Si le ministre ne veut pas respecter la loi, donnons-lui une marge plus grande et qu'il fasse établir par le Conseil d'Etat un règlement spécial.

M. Berthelot répond que l'administration que l'on critique est dévouée à la République.

M. Berthelot ajoute : « les faits apportés à la tribune sont anciens ; depuis mon arrivée au ministère, j'ai appliqué ces réformes, et me suis conformé aux votes de la Chambre. Si la Chambre ne maintient pas le chiffre au budget, je me retirerai immédiatement. (Applaudissements à gauche). Comme ministre, je me refuse à désorganiser l'administration. »

M. Viger retire son amendement.

M. D'Aillières conteste de nouveau le droit au ministre de désaffecter des crédits et retire son amendement.

Les chapitres 1 et 2 sont adoptés.

M. Brohal propose une réduction de 112,000 francs sur le chapitre 3 concernant les inspecteurs généraux.

M. Niais s'attache à démontrer l'utilité des inspecteurs; il repousse l'amendement qui est rejeté par 264 contre 226.

L'amendement de M. Ganivet, supprimant les inspecteurs généraux de l'enseignement primaire est rejeté par 330 voix contre 170,

Les chapitres 3 et 4 sont adoptés et la suite de la discussion est renvoyée à demain.

Le budget de 1887

M. Wilson dépose un rapport supplémentaire sur le budget de 1887.

La séance est levée.

NOUVELLES DU JOUR

Le ministère

Paris, 24 janvier. — On fait circuler des bruits de tout genre. L'attitude du général Boulanger n'aurait pas fait envoyer par M. de Bismarck à M. Flourens, moins de *six* notes confidentielles. La dépêche publiée par le *Daily-News* ne serait pas partie de Berlin mais bien de Paris.

Ce qui ne fait de doute pour personne, c'est que M. Goblet est fort inquiet et très préoccupé. Nous savons de source certaine qu'il a dit ce soir à un député de la gauche radicale : « On veut nous renverser, nous sommes loin de l'ignorer. Mais si c'est à cause du général Boulanger, le plus tôt sera le meilleur. »

Un entretien animé a eu lieu de quatre à cinq heures dans le salon de la Paix, entre M. Clémenceau et M. Joseph Reinach, directeur de la *République française*. Somme toute, avant huit jours, nous aurons, comme on dit, du nouveau.

Paris, 24 janvier. — Nous avons dit, à propos du ministre de la guerre, qu'il y aurait du nouveau avant huit jours. Nous apprenons ce soir que ce délai sera de beaucoup diminué; on assure même que, d'ici quarante-huit heures, le général Boulanger se sera soumis ou se sera démis. Le conseil de demain aurait à s'occuper de cette grave question.

Les élections en Nouvelle-Calédonie

On nous prie d'insérer une lettre, œuvre de M. A. de la Porte, par M. L. Moncelon, le conférencier qui est venu dernièrement parler devant la société de géographie, au sujet de la date des élections en Nouvelle-Calédonie précipitamment et télégraphiquement fixée au 6 mars une fois le départ de la malle d'Océanie.

Paris, 21 janvier.

« Monsieur le sous-secrétaire d'Etat,

» En réponse à ma demande en date du 18 jan., vous voulez bien me faire connaître que, en effet : des instructions ont été données par voie télégraphique au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, pour que les électeurs soient convoqués le 6 mars, à l'effet de procéder à l'élection du délégué au conseil supérieur des colonies.

» Je crois devoir vous faire remarquer, monsieur le sous-secrétaire d'Etat, que cette mesure a été prise complètement à mon insu et que, si je n'en eusse appris l'existence par hasard, et en dehors du ministère, les élections se seraient faites à la colonie sans que moi, délégué élu actuel, j'eusse pu en soupçonner quoi que ce soit.

» Permettez-moi, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat, de vous rappeler qu'il ne me reste plus la possibilité matérielle de soutenir ma candidature en face des électeurs, pas plus qu'elle ne reste à toute personne intéressée, actuellement en France... et laissez-moi vous témoigner mon profond étonnement d'une mesure prise dans des conditions telles qu'elle semble viser à une éviction.

» Il y a surprise à l'endroit des Délégués, car il avait été question de soumettre au Conseil supérieur des Colonies un projet de décret fixant leur élection à une date unique et pour une période de quatre ans; il était donc bien naturel qu'ils attendissent la convocation du Conseil, sans prévoir que des élections seraient décidées pour chacun d'eux, par le Ministère, et fixées à dates diverses, absolument en dehors de leur connaissance!

» Notre collègue de Tahiti a pu, Monsieur le sous-secrétaire d'Etat, vous entretenir tout récemment à ce sujet, et vous quitter avec cette impression que rien n'était encore décidé à l'égard de l'élection des délégués.

» Recevez, Monsieur le sous-secrétaire d'Etat, etc.

» LÉON MONCELON.

» Délégué au Conseil supérieur des Colonies. »

Les prix de filés de coton dans les provinces du Rhin et de Westphalie

Dusseldorf, 24 janvier. — Une réunion des filateurs de coton de la province du Rhin et de Westphalie, qui a eu lieu ici aujourd'hui, a décidé le relèvement des prix actuels des filés, prix tombés si bas que les filateurs étaient en perte.

Les étoffes à Berlin. — Acheteurs américains à Berlin

Berlin, 24 janvier. — On annonce l'arrivée ces jours-ci, à Berlin, d'un certain nombre de représentants des plus importantes maisons de gros d'Angleterre et d'Amérique. Les maisons d'exportation berlinoise se mettent en quatre pour satisfaire cette riche clientèle.

Les Américains achètent principalement les étoffes nouvelles ou cachemire, mais surtout les soieries, les gazes avec broderies et beaucoup de perles.

Les ordres des Anglais ont surtout pour objet les marchandises bon marché à raies, à carreaux zigzags.

Comme confections, ce sont les jaquettes, les fichus, les dolmans qui ont le plus d'écoulement. En garnitures, on préfère la blonde (soie), les perles et la passementerie légère.

Les voyageurs allemands à l'étranger expédient des commandes normales. L'Espagne envoie principalement des commandes de tricots de coton à taille; même genre pour l'Amérique, mais en soie.

La tenue du marché, pour les étoffes en pièces, est très animée, avec tendance à la hausse.

Une double exécution capitale

Remorantin, 24 janvier, — L'exécution des époux Thomas, les parricides de Selles-Saint-Denis a eu lieu ce matin, sur la place d'Armes, vers 7 heures et demie.

Ce crime n'est oublié de personne; on se rappelle que les époux Thomas brûlèrent toute vive leur pauvre belle mère.

Les aides du bourreau ont été obligés de porter sur la bascule la femme Thomas, qui demandait grâce au nom de ses enfants.

Le mari s'est placé de lui-même devant la bascule.

Une foule nombreuse se pressait, dès quatre heures du matin, derrière les soldats qui faisaient la haie autour de l'échafaud.

Le prince Alexandre de Battenberg — Une conspiration contre le roi Milan

Une dépêche adressée de Strasbourg, 23, à la *Gazette de Cologne* signale départ du prince Alexandre de Battenberg pour Milan.

Le *Fidelio*, journal paraissant à Belgrade, publie des révélations sur une conspiration contre le roi Milan de Serbie dans laquelle des Serbes de Hongrie seraient impliqués; le gouvernement hongrois fait procéder à une enquête.

Les sauterelles près de Constantine

Constantine, 24 janvier. — Des bandes de sauterelles venant du Sud sont signalées sur les frontières limites de la province de Constantine.

Un incendie en Australie

Melbourne, 24 janvier. — Un incendie a éclaté dans la fabrique d'articles de fer et de bois Dunedin.

Les pertes sont évaluées à 150,000 livres sterling. Plusieurs personnes ont péri.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le conditionnement public des laines à Bradford

Dans le courant de l'année dernière, nous avons analysé le compte-rendu d'une séance de la chambre de commerce de Bradford, dans laquelle avait été longuement traitée cette question de l'établissement d'un conditionnement public des laines.

Nos lecteurs se rappelleront que la création avait été votée en principe. Cependant, les Anglais, souvent très expéditifs, ne sont pas encore, paraît-il, entrés dans la voie de l'exécution du projet.

Nous lisons, en effet, ce qui suit, dans un journal anglais qui reproduisait quelques rapports du consulat d'Amérique à Bradford :

« M. Grinnell insiste pour que la municipalité de Bradford, s'adresse au Parlement, a l'effet d'obtenir la permission d'établir un conditionnement. Ce conditionnement sera facultatif, et non obligatoire.

» A Roubaix, appelé à juste titre le Bradford de la France, le conditionnement a pleinement réussi et rapporte 30.000 fr. annuellement à la ville.

» Le consul Grinnel fait remarquer que cet établissement à Bradford, serait de grande importance pour le commmerce des Etats-Unis, où les exportations de filés anglais et mohair de Bradford étaient évalués à 1,750.000 liv. st. en l'année 1886 jusqu'au 30 septembre. »

Nos places auraient aussi à gagner, dans leurs rapports commerciaux avec l'Angleterre de cette utile institution du conditionnement public et, il y a tout lieu de s'étonner que nos voisins d'outre-Manche s'y soient montrés hostiles aussi longtemps.

Laines

ANVERS, 24 janvier.

On a cité la vente de 133 balles de laine de La Plata en suint et de 100 ballots Hongrie lavees.

MARSEILLE, 22 janvier.

On a vendu : 79 balles pelade Khorassan, à fr. 140 ; 30 b. pelade Perse B, de fr. 150 à 155 ; 40 b. Bagdad B. L., de 190 à 195 ; 25 b. Bagdad N. L., à fr. 170.

LIVERPOOL, 21 janvier.

Circulaire de MM. Ronald fils et Cie. — Depuis notre dernière circulaire les vapeurs *Merton Hallet Roxburgh* sont arrivés avec 2,966 b. de laine de Kurrachee et 900 b. de Bombay.

Les premières séries de vente sur enchères en laine des Indes de l'Est ont commencé le 18 courant ; le total disponible déclaré a été de 15,911 b. dont 12,838 en nouveaux arrivages, et 1400 offertes par les importateurs.

Le choix est moyen bien que les Vicancer blancs et borias sont faiblement représentés.

Les acheteurs continaux étaient beaucoup moins nombreux que ceux du pays, et la demande pour l'Amérique est restée faible, une baisse d'environ 1/4 d. per lb peut être cotée sur les Vicancer, Kandahar, et goria, sauf en quelques lots bien conditionnés vendus à pleins prix.

Les jaunes sup. ainsi que les sortes propres au commerce français, et toutes les sortes grues, sont pratiquement inchangés ; les laines blanches jaunes ord. et inf. sont en général un peu moins cher.

Le résultat est certainement moins satisfaisant qu'on l'avait d'abord espéré ; attendu que le commerce des tapis et couvertures reste actif, mais les lourds envois de laines de l'Est l'an dernier, ont forcé les acheteurs à s'approvisionner au delà de leurs besoins et l'apathie notable de la part des américains a laissé un sucroit de stock aux consommateurs anglais, qu'ils n'enlèveront qu'avec réduction de prix. Sur 12,377 b. en catalogues jusqu'au soir, 9,910 ont passé aux enchères.

Les laines indigènes se maintiennent fermes ; la demande est bonne, et une avance de 1/4 d. à 1/2 per lb est cotée sur les toisons et peaux de laine.

Le stock est plus bas cette année que d'habitude, et la confiance est générale, relativement aux valeurs.

Le cours d'escompte de la banque d'Angleterre est de 5 0/0.

BUENOS-AYRES, 21 janvier.

Marché par continuation très ferme. Malgré la hausse ultérieure de l'agio sur l'or les prix payés en dernier lieu pour les meilleures qualités se sont pleinement soutenus et on cote aujourd'hui pour les sortes moindres de laines à peigne fr. 5.20 à 5.35 suivant qualité franco ports européens, y compris 4 0/0 de commission sans frais de lavage. Or. 23 0/0. — Le choléra va en diminuant.

PORT-ELISABETH, 24 décembre.

Quelques détenteurs ont accepté les offres en baisse mais la plupart n'ont pas cédé et les transactions sont limitées, quelques parties ont été expédiées à propre compte. Le stock en ville comporte 12.000 b., en majeure partie laines en suint. En Uitenhage snow white on a fait 300 b. de 13 à 16 d. ; une partie de circa 150 b. qualité indifférente, yolky et graineuse a réalisé 11 1/2 d. ou 11 3/4 d. En country snow white on ne renseigne pas d'affaires. Les parties offertes trouvent peu de preneurs. Country scoured très peu offertes et sans affaires. Laines en suint Karoo d'une vente difficile. En laines en suint bleuâtres sup. longues on a offert quelques centaines de balles, la plupart toutes spéciales, de 5 3/4 à 5 1/2 d. mais sans trouver acheteurs, tandis que pour quelques b. laine légère Humansdsdorp on a refusé une offre de 5 3/4 d

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Handel* venant de la Plata avec laines pour diverses destinations, était signalé en Manche le 22 janvier.

Le steamer *Dom-Pedro* allant de Dunkerque et le Havre à la Plata, a suivi de Ténériffe le 18 janvier.

Le steamer anglais *Port-Dawrin* est arrivé à Melbourne (Australie) le 21 janvier, venant de Dunkerque et Anvers, prendre charge en laines.

Le steamer anglais *Ceptic* est arrivé Otago (Nle-Zélande) le 20 janvier, avec les malles et passagers de Londres, venant charger pour ce port en laine.

Le steamer anglais *Levapis* est parti d'Adelaide le 21 janvier pour Londres, avec laines à ordres.

Le steamer anglais *Chimborazo* est arrivé le 21 janvier à Adelaide (Australie) venant de Londres, charger des laines pour ce port.

Le steamer *Natal* est arrivé le 21 janvier à Adelaide venant de Marseille, charger des laines pour France.

Le steamer anglais *Bengal* chargeait en laine et diverses marchandises le 22 janvier à Sydney (Australie) pour Londres et diverses destinations.

Le steamer anglais *Gwalier* est arrivé à Brindisi le 21 janvier à 11 h. du matin, venant de l'Australie avec laines pour Londres.

Le steamer anglais *Hubbuck* a suivi du Cap-Vert le 21 janvier pour Sydney, Melbourne etc. venant de Londres.

Le steamer anglais *Orient* allant de Londres en Australie, a passé à Suez le 21 janvier à 4 h. 30 soir allant charger des laines pour l'Europe.

Le steamer *Belgrano* sera à Dunkerque vers le 29 janvier, venant de la Plata avec laines et peaux, il sera suivi par le steamer *Pampa* qui est attendu pour le 5 février.

Le steamer *Lissabon* allant de Hambourg à la Plata a quitté Madère le 20 courant.

Le steamer anglais *Tainui* allant de Londres à la Nle-Zélande, a passé à Cape-Town le 21 janvier après midi.

Le steamer anglais *Zéphyrus* est arrivé à Londres le 22 janvier venant de la Plata, avec laines à ordres.

Le voilier *Patriarch* est monté à Londres le 22 janvier, venant de Sydney (Australie).

Les steamers anglais *Cuzco* et *Garonne* allant de Londres en Australie, ont suivi le 22 janvier de Plymouth.

Le steamer anglais *Port-Pirée* a touché à Plymouth le 22 janvier, allant de Londres à Melbourne charger des laines.

Le 3 mâts *Legland-Brothers* allant de Londres à Sydney, a passé à l'est de Douvres le 21 janvier à la remorque.

Le steamer anglais *Vandick* est parti de Falmouth le 21 janvier pour Montevideo, allant charger en laine pour l'Europe.

Le steamer anglais *Canadian* venu de Dunkerque et Glasgow, est parti le 21 janvier du Havre pour B.-A. et Montevideo, allant charger en laine pour ces ports.

Le steamer anglais *Mozart* partira le 29 janvier de Liverpool pour la Plata.

Le steamer anglais *Ipsnich* a débarqué à Anvers le 22 courant. 67 b. laine filée et 26 b. laine brute.

Le steamer belge *Honoox* est arrivé à Anvers le 22 janvier venant de la Plata avec laines à ordre.

Le steamer belge *Leibnitz* est parti le 22 janvier d'Anvers pour la Plata.

Le steamer anglais *Tessaly* est arrivé à Liverpool le 22 janvier, venant de la Plata.

Le steamer anglais *Halley* prend charge à Anvers pour la Plata.

Le steamer anglais *Handel* est monté à Anvers le 24 janvier venant de la Plata avec laines.

Le steamer *Ville de Buenos-Ayres* est arrivé au Havre le 24 janvier venant de la Plata et Anvers, reprendre charge pour les ports du Parana.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Arrestation de cinq voleurs. — M. Leroy vient de mettre la main sur cinq jeunes gens de seize à vingt ans, dont deux filles et trois garçons, qui sont impliqués dans de nombreux vols, assez peu importants, d'ailleurs.

C'est l'agent de sûreté Cocheteux qui a reçu la première déclaration contre ces peu intéressants personnages.

Une jeune fille, Célina D... fut invitée, vendredi soir, par une de ses compagnes, à prendre le café chez elle. Célina monta dans la chambre occupée par son amie et s'étonna tout haut des provisions de beurre, de figues, de liqueurs et de comestibles de toutes sortes qui s'étalaient sur la table.

Un signe de son amie la fit taire ; deux jeunes garçons se trouvaient là et, l'un d'eux dit à Clina D... « Si tu racontes ce que tu as vu ici, je te tue ! »

M. Leroy, avisé, procéda à l'interogatoire de Célina D.. qui lui donna des détails sur sa visite chez son amie; une descente eut lieu chez cette dernière et on y trouva Henri Vandemortel, 26 ans, et Jean François Vercaly 20 ans, Adeline L. 17 ans, et Catherine B... 18 ans.

L'interrogatoire ne fut pas long : les deux jeunes gens avouèrent être les auteurs de vols nombreux qui formaient leurs moyens d'existence ainsi que ceux de leurs compagnes.

Un complice, Edouard Pratt, fut arrêté également : il a avoué avoir participé à l'un des vols

---

FEUILLETON DU 26 JANVIER 1887. — N° 36

LA CASSETTE DE FER

Par Pierre ZACCONE

PREMIÈRE PARTIE

XIX

SUITE.

Ce matin, quand Caminade fut introduit dans le boudoir où elle venait d'achever sa toilette, elle tourna vers lui son visage souriant.

— C'est toi ! dit-elle, à la bonne heure ! tu es exact... C'est une qualité... M'apportes-tu des nouvelles ?

— Beaucoup de nouvelles, répondit Caminade, et des plus intéressantes.

— Eh bien, passons dans la salle à manger.. tu me raconteras tout cela, en déjeunant... tu dois avoir faim...

L'ex-baryton se mit à rire.

— Oh ! tu sais, répondit-il avec enjouement, l'appétit ! ça ne se commande pas ! et le mien, malheureusement, n'attend jamais que le repas soit servi.

— A table, alors, mon vieil ami... à table... dépêchons-nous...

Et passant son bras sous le sien, elle l'entraina gaiement vers la salle à manger.

La table y était dressée, et Caminade eut comme un éblouissement dès qu'il aperçut sur la blancheur mate du linge damassé, les cristaux, l'argenterie, les flacons ciselés, et surtout une écrevisse éventrée, qui montrait sa chair appétissante sur le côté droit de la table, tandis qu'à gauche s'élevait un pâté de foie gras, dont la forme majestueuse et le fumet pénétrant charmaient en même temps le regard et l'odorat.

L'ex-baryton en avala sa salive.

— Et dire que rien de tout cela n'est en carton ! s'écria-t-il en s'asseyant en face de la Cagnotte, ainsi que celle-ci l'y invitait.

La Cagnotte s'assit à son tour, et Caminade commença par l'écrevisse.

C'était sa passion !.,. Il y avait bien cinq ou six ans qu'il ne s'était trouvé à pareille fête.

Aussi, pendant le premier quart d'heure, ne perdit-il pas une bouchée ; même, on aurait pu croire qu'il avait tout à fait oublié les confidences annoncées.

Mais quand on eut emporté la carapace de l'écrevisse et qu'on eut servi les cotelettes Soubise, dressant autour du plat d'argent leurs papillottes coquettes en dentelle de papier. l'ex-baryton s'ingurgita le contenu d'un joli verre de mousseline et souffla un moment, en enveloppant sa camarade d'un œil bienveillant et doux.

— Ma foi ! dit-il, cela va déjà mieux ! et je crois que, maintenant, nous pourrions entamer le chapitre des *faits divers*.

— Oh ! j'ai le temps.

— Non ! non ! il ne faut pas abuser des meilleures choses...au surplus, sois tranquille je n'y perdrai rien, et quand sonnera l'heure du pâté de foie gras... tu verras quel accueil je lui réserve.

— Alors, comme tu voudras... dit la Cagnotte.

Caminade commença donc le récit des événements qui s'étaient accomplis la veille ; l'affaire de la rue du Croissant, celle de l'hôtel Pradié, la visite qu'il avait reçue le matin à l'*Hôtel Brady*, et enfin la disparition de René.

La Cagnotte écoutait avec une profonde attention, mangeant à peine du bout des dents, posant parfois ses deux coudes nus sur la table, pour prendre sa jolie tête dans ses longs doigts effilés, ou parfois encore fermant les yeux comme pour suivre une pensée qui pesait sur son esprit.

Cela dura une demi-heure, et ce fut seulement quand Caminade eut cessé de parler, qu'elle releva le front et parut revenir à elle-même.

— Ainsi, dit-elle en résumant ses diverses impressions, cette nuit on a tenté d'empoisonner M. Desgranges... et M. d'Harville a disparu...

— Voilà ce qu'assure M. Horace.

— Horace ! René ! pensa la Cagnotte d'un ton vague, pendant qu'une vive rougeur montait à ses joues.

Caminade l'observait en ce moment, et il fut frappé de son attitude. Mais il n'eut pas le temps de s'abandonner à son étonnement, car on venait de servir le pâté de foie gras, — il redevint sérieux et presque grave.

Le pâté de Strasbourg était aussi sa passion... il s'était engagé à lui réserver un bon accueil, — il tint son engagement.

Et ce ne fut que lorsqu'on lui eut enlevé sa dernière assiette, qu'il revint à la réalité de la situation.

La Cagnotte n'avait pas bougé : Caminade en resta tout ébahi.

— Eh bien, eh bien, dit-il de sa bonne voix de belle humeur, qu'as-tu donc, ma fille... est-ce que tu es sortie ?.,.

La Cagnotte secoua la tête avec force et ébaucha un sourire mélancolique :

— Non, répondit-elle avec une expression douloureuse, seulement je songeais...

— A quoi ?

— Oh ! j'ai comme ça, depuis quelque temps, un tas de choses dans la tête.

— Et dans le cœur, peut-être.

— Peut-être là aussi.

— Est-ce que nous serions pincée ?

— Je ne sais pas.

— Ah ! mais, c'est qu'il faut savoir.

— Tu as raison ; mais il y a des jours où l'on ne voit pas bien clair dans ce qui se passe là, et alors...

Elle reprit sa tête dans ses mains et la pressa avec énergie.

— Allons, dit-elle comme se parlant à elle-même, je suis folle ; c'est impossible. Ce serait mal et j'en aurais trop de remords?

— D'ailleurs, poursuivit-elle sur le même ton et avec un pli amer au coin de la lèvre, est-ce que nous devons aimer, nous autres, ou plutôt, est-ce qu'on peut nous aimer !

Caminade dégustait une gorgée d'excellent moka : il s'arrêta brusquement :

— Décidément ! interrompit-il... tu es malade, ma fille, et il faudra soigner ça...

On ne peut t'aimer, dis-tu... Ah ! tu me la donnes belle, par exemple, car j'en connais un... moi !

— Horace ! fit la Cagnotte.

Et elle ajouta d'une voix, si basse que Caminade ne l'entendit pas.

— Oui... lui ! — mais l'autre...

Ce fut tout.

Presque aussitôt, elle se dégagea de ces pensées qui la troublaient, et quand elle releva son regard sur Caminade, ce dernier remarqua avec satisfaction, que toute sa sénérité était revenue.

— A la bonne heure ! dit-il, avec enjouement, je t'aime mieux comme ça et j'en suis pour ce que j'ai dit : celui qui prendra livraison du lot tout entier ne sera pas à plaindre !

La Cagnotte sourit à cette flatterie de coulisses.

Elle était revenue tout à fait de son trouble passager.

— Voyons ! dit-elle d'un ton bref et un peu nerveux ; parlons sérieusement, et tâchons d'être utiles à nos amis. Dans ce que tu m'as conté tout à l'heure, il y a une chose qui m'a particulièrement frappée.

— Laquelle ?

— Ne m'as-tu pas dit qu'il était question du départ prochain de M. Desgranges pour le château de Pratmeur.

— Il part ce soir.

— Avec Raymonde ?

— Sans aucun doute.

— Et si Raymonde quitte Paris, il est vraisemblable que madame Pradié l'accompagnera.

— C'est certain.

— Enfin, comme le comte de Presles est amoureux de Laura, on peut croire que lui-même...

— Arrivera au château en même temps que les autres. On y pourra faire un loto de famille.

La Cagnotte fit un geste approbatif.

— Eh bien...ajouta-t-elle, c'est de cela qu'il faut s'assurer.

— Comment ?

— Oh ! il ne suffit pas de le *filer* jusqu'à la gare, pour le voir s'embarquer dans le train de Brest... Il faut encore le suivre à Pratmeur pour retenir ce qui va se passer.

— Mais par quel moyen ?

— Il n'y en a qu'un, c'est de prendre le même train que lui et de faire la même route.

— Eh quoi! tu veux que moi!...Et si Lambert est de la partie.

— C'est probable.

— Il me reconnaitra.

La Cagnotte haussa les épaules.

— Voilà que tu deviens modeste, répliqua-t-elle avec une bienveillante ironie... et ce talent de *grime* ! est-ce que tu l'aurais laissé en province ?

Caminade se redressa, l'œil brillant.

— Ah ! tu me prends par mon faible ! s'écria-t-il, en avalant un dernier verre de chartreuse ; tu veux donc que je me déguises ?

— Cela te déplait.

— Allons donc! tu ne pouvais pas me faire une proposition plus agréable.

— Alors, c'est dit !

—Je partirai avec la famille Pradié, et comme tu débutes samedi prochain, je serai de retour ici vendredi soir.

— C'est entendu.

Caminade s'était levé ; la Cagnotte lui avait offert un cigare qu'il s'était empressé d'allumer, et il se disposait à se retirer quand il se retourna vivement comme pris d'une idée sabite.

— Une idée ! fit-il en revenant vers la Cagnotte.

— Dis vite, répondit celle-ci; l'heure de ma répétition approche, il faut que je m'habille.

(A suivre.) PIERRE ZACCONE